



PRATIQUE
60%

THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné de réceptionner et d'exploiter les échafaudages, dans le respect des bonnes pratiques du métier, de la réglementation et des préconisations des fabricants.

PUBLIC

Toute personne amenée à réceptionner et exploiter des échafaudages fixes et roulants.

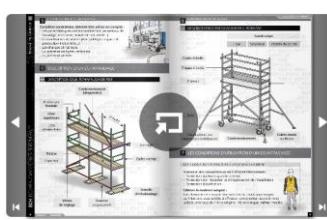
COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation associée aux travaux en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable de connaître les différents critères de sélection des échafaudages.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable de vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou dispositions prévues par le constructeur.
- Être capable de réceptionner l'échafaudage en tenant compte des critères techniques et réglementaires.
- Être capable de maîtriser les besoins liés à l'entretien, la maintenance et la vérification périodique des échafaudages.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre [Espace Documentaire en ligne](#).
Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur au travail en hauteur spécialisé en santé et sécurité



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation sommative au cours d'exercices de mise en situation

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aptitude médicale validée par le Médecin du Travail
Lecture de notices en langue française

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 3 apprenants
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures (soit 1 jour) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4323-69 et suivants du Code du Travail
Recommandations R408 et R457 de la CNAMTS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

La réglementation concernant les échafaudages

- Les obligations et responsabilités de chacun
- La réglementation applicable

Les recommandations R408 et R457

- Les consignes et règles d'utilisation

Les besoins et contraintes des sites

- L'analyse des besoins
- Les contraintes liées à l'environnement et aux conditions climatiques

Le choix du matériel

- Les critères de choix à appliquer
- Caractéristiques techniques à privilégier

La documentation

- La notice technique de construction du fabricant
- L'étude préalable
- Le plan ou schémas d'implantation
- Le croquis et plan de détails de montage

La réception des échafaudages

- La notice technique de construction
- La plaque signalétique
- L'examen de l'état de conservation
- Le Procès Verbal de réception écrit et contradictoire

L'exploitation d'un échafaudage

- L'utilisation partagée d'un échafaudage
- La maintenance et l'entretien du matériel
- Les vérifications périodiques

PARTIE PRATIQUE | 60%

Réception et Vérification du matériel

- Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation
- Vérification visuelle de l'état de conformité du matériel avant utilisation

Conformité de l'installation

- Vérification de la conformité et l'adaptation du matériel installé
- Examen de l'état de conservation, vérifications périodiques, maintenance et entretien

Vérification périodique de l'installation

- Rédaction d'un rapport de vérification

